

Fiscalité sur les Revenus d'origine G.B. à Saint-Barthélemy

Résident de G.B. qui s'implante à St Barth - 5 ans	Plus de 5 ans sur L'Ile
Revenus immobiliers: Imposition non exclusive* dans l'Etat où se situe l'immeuble même sous forme de SCI ou de Trust Partnership. *Immeuble en G.B. imposition de la plus-value en G.B. et crédit d'impôt en France Idem société transparente Trust immobilier	Loyers St Barth exo après 5 ans Plus-value exo après 15 ans mais CSG 15,5% - 30 ans sauf immeuble dans une société à l'impôt sur les sociétés.
Bénéfices d'une entreprise ou d'un établissement stable: imposable dans l'Etat où se situe l'exploitation Entreprises associées: recalcule des bénéfiques si l'entreprise était indépendante Salaires imposables dans l'Etat où s'exerce l'activité Jetons de présence: dans l'Etat où se trouve la société Pensions au titre d'un emploi antérieur ne sont imposables que dans l'Etat de l'emploi Dividendes payés à un résident de l'autre Etat sont imposables dans l'Etat de résidence mais retenue à la source de 15% imputable sur l'impôt Intérêts: Idem dividendes et redevances mais attention entreprises associées Plus-values mobilières sont imposables dans l'Etat de résidence mais possibilité (G.B. = 28%) de prélèvement dans l'autre Etat si ancien résidant au cours des 6 dernières années. Autres revenus quel que soit leurs origines sont imposables dans l'Etat de résidence	Entreprise à St Barth exo Idem Salaire St Barth exo Idem Idem Idem Idem Idem Idem
IR France: 0% 9.690€, 14% 26.764€, 30% 71.754€, 41% 151.965€, 45% 250.000€, 48% 500.000€, 49% au-delà + 15,5% CSG s/ Dividendes, Intérêts, + Value	
G.B.: 0% 9.440€ 20% 32.010€ 40% 150.000€ au-delà 50% mais réduction de la base de 1/2 au-delà de 100.000€	
Succession: Biens immobiliers - mobiliers corporels - Actions de sociétés Anglaises, société transparente "partnership" exploité en G.B. = imposable en G.B. et crédit d'impôt en France	Idem exo si biens à St Barth et successible à St Barth ou état impôt. Pas de convention avec la G.B. risque de double imposition pour les plus-values immobilières
Droit en France: 20% 552.324€ 30% 902.838€ 40% 1.805.677 au-delà 45% Ab de 100.000€ / enfant	
G.B.: 0% 395.000€ 40% au-delà. 20% pour les donations et 0% donation + 7 ans	
ISF Exonération sauf sur les biens en France	Idem